

Le 9 août 2022

DÉPARTEMENT  
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT  
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS  
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès  
42311 ROANNE

**Le Président de Roannais Agglomération,**

Vu l'article R. 2122-8 du Code de la Commande Publique portant sur les marchés publics passés sans publicité ni mise en concurrence préalable pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 € HT ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment les compétences facultatives « Espaces naturels », plus particulièrement « Préservation de l'environnement et actions de sensibilisation à l'environnement » ;

**N° DP 2022-284**

Espaces naturels

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver et attribuer les marchés de travaux, fournitures et services et les accords-cadres, dont le montant est inférieur ou égal à 90 000 € HT, quels que soient l'objet, la nature et le mode de passation, et qui font l'objet d'un contrat écrit définissant les obligations des parties ;

Programme d'animation des Grands Murcins  
2022

Spectacle « RosaLune –  
Compagnie Conte en Ombres »  
programmé le 30 octobre 2022

Contrat de cession avec  
l'« Association Turbine Production »

Considérant que le spectacle « RosaLune - Compagnie Conte en Ombres », proposé par l'Association « Turbine Production » répond à la ligne directrice de sensibilisation à l'environnement des Grands Murcins et qu'il a donc toute sa place dans le programme d'animation ;

Considérant l'offre de spectacle de cette compagnie ;

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	
Publié	

**DECIDE**

- d'approuver le contrat de cession avec l'Association « Turbine Production » ayant pour objet l'achat du spectacle intitulé « RosaLune – Compagnie Turbine Production », pour un montant forfaitaire de 900 € TTC ;
- de préciser que ce spectacle sera présenté aux Grands Murcins le dimanche 30 octobre 2022.

Par délégation du Conseil communautaire,



**Yves NICOLIN**  
Président,  
Maire de Roanne